

## RESTAURATION DE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT AU COEUR DE LA VISITE DE LA CHEFFE D'ÉTAT À BAMBARI



Photo Archives / Nektarios MARKOGIANNIS

### SOMMAIRE

■ **Restauration de l'autorité de l'État au cœur de la visite de la Cheffe de l'État à Bambari** ► page 01

■ **En bref** ► page 03

■ **Le chef de la MINUSCA prend part aux 8<sup>e</sup> travaux du Groupe International de Contact (GIC)** ► page 04

■ **Améliorer la sécurité sur la route principale N°1** ► page 05

■ **La prison pour hommes de Bangui ne veut pas être en marge de la réconciliation** ► page 06

■ **La Cour d'appel et la mairie de Bambari disposent de nouveaux locaux** ► page 07

■ **Monitoring des Droits de l'homme en période électorale** ► page 08

■ **La solidarité de la MINUSCA aux élèves du lycée Barthélémy Boganda** ► page 09

■ **La MINUSCA salue la contribution de la compagnie de génie de l'Indonésie** ► page 10

■ **La MINUSCA renforce la prévention et la lutte contre les abus sexuels** ► page 11

■ **La MINUSCA encourage les efforts de cohésion sociale entre éleveurs et agriculteurs à Kouki** ► page 12

La cheffe de l'Etat de la Transition, Mme Catherine Samba Panza, accompagnée de plusieurs officiels du Gouvernement de Transition, a effectué, le 30 juillet, une visite à Bambari, chef-lieu de la préfecture de la Ouaka. La visite a aussi vu la présence du Représentant spécial du Secrétaire Général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies en République Centrafricaine (MINUSCA), le Général Babacar Gaye, et de l'Ambassadeur de France, Charles Malinas.

Sur place, la cheffe de l'Etat de la Transition a pu constater les avancées enregistrées notamment au plan de la restauration de l'autorité de l'Etat, avec la réhabilitation par la MINUSCA des locaux de la Cour d'Appel et de la Mairie de la ville ; des bâtiments publics qui étaient naguère occupés par des groupes armés et entièrement remis à neuf via des Projets à Impacts Rapides de la Mission, financés à hauteur de 52 000 000 de francs CFA. Bambari a aussi bénéficié de Projets à Haute Intensité de main d'œuvre réalisés par la MINUSCA et

le PNUD en faveur de la réinsertion des jeunes à risques, sans oublier la présence opérationnelle d'un bureau régional de la MINUSCA et des Casques bleus qui œuvrent par le biais d'actions sécuritaires diverses pour la protection des populations civiles. « *S'il est un lieu où les blessures ont été extrêmement sévères, les divisions entre les communautés profondes, c'est bien à Bambari. Pourtant, les initiatives locales de rassemblement des communautés et de dialogue s'y sont multipliées. Les consultations populaires y ont consacré la volonté des populations de se parler, de s'expliquer, de se pardonner* », a déclaré le Représentant spécial.

La visite de la Présidente a donc été l'occasion pour elle, de faire passer les messages relatifs à l'importance du vivre ensemble, mais aussi du DDRR (Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement) et des prochaines élections. « *La première tâche à laquelle nous devons nous atteler est le DDRR. Mais comme le DDRR demande beaucoup d'argent, on fera d'abord le pré-DDR.* »

Le Maire de la ville, Abel Matchipata, a salué la contribution multiforme d'acteurs locaux et de la communauté internationale, dont l'UNICEF, pour son appui institutionnel, et la MINUSCA, pour la sécurité et son programme de réinsertion des jeunes à risques, entre autres. Des ac-

tions qui selon lui, concourent à la reprise économique de la ville. Mais, souligne-t-il, ce tableau positif ne signifie nullement absence de défis. Il en veut pour preuve la présence de plus de 40.000 déplacés repartis sur divers sites de la ville. Occasion pour lui de plaider en faveur de la

réhabilitation de tous les bâtiments administratifs pour aider au retour des personnels de l'administration dans la ville, mais aussi de la mise en application des recommandations du Forum de Bangui •

## LA VISITE DE LA CHEFFE DE L'ÉTAT À BAMBARI EN IMAGES

UN Photo / Nektarios MARKOGIANNIS





## EN BREF

■ **LE 14 JUILLET, LE CHEF DE LA COMPOSANTE POLICE DE LA MINUSCA**, Luis Carrilho a été décoré de la médaille de la Défense Nationale Française pour son excellente collaboration avec la Force SANGARIS en RCA, notamment dans le renforcement de la sécurité à Bangui. Le Chef de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine, Babacar Gaye, a dépêché le mardi 21 juillet, le Commandant de la Force, le General, Martin Chomu Tumenta, dans la préfecture de la Nana-Mambere, suite à la série d'attaques armées de ces dernières semaines dans l'ouest du pays. Des mesures ont été prises par la MINUSCA : opérations et patrouilles régulières dans le secteur et particulièrement dans la partie située entre Beloko et Bedoua ; occupation en permanence des zones où se cachent les bandits avant de lancer leurs attaques.

■ **DANS LE CADRE DE SA CONTRIBUTION À LA COHÉSION SOCIALE EN RCA**, la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSCA en collaboration avec les autorités de la Maison Centrale de Ngaragba organise, une cérémonie de remise de dons aux détenus de cette prison. Ladite cérémonie qui se tiendra le jeudi 16 juillet de 10h à 10h30 marquera la célébration de la fin du Ramadan au sein des détenus. Ces dons mobilisés essentiellement auprès de la communauté musulmane du KM5 seront offerts par les responsables de la Coordination des Organisations Musulmanes Centrafricaine (COMUC) et La Fraternité des Prisons de la Paroisse Catholique de Ouango. Ladite cérémonie verra la présence entre autres de la Directrice de l'Administration pénitentiaire et du Chef de la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSCA.

■ **LE 16 JUILLET**, la Police de la MINUSCA a renforcé les capacités fonctionnelles de la Police Centrafricaine par la remise des équipements à la Compagnie de la Circulation Routière et à la Direction de la Police Judiciaire dans le cadre d'un projet à impact rapide. Le projet, d'une durée de 3 mois a vu la dotation à la Compagnie de Circulation Routière de dix cabines de régulation routière, deux motos, des tenues, de mobilier de bureau et d'équipement informatique et la Direction de la Police Judiciaire d'un kit minimal de fonctionnement. Un autre objectif atteint: la formation des policiers à la circulation routière, les Droits de l'Homme, le genre, l'éthique et la déontologie, la protection des civiles.

■ **LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE ADJOINTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES POUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**, Diane Corner, a dirigé mardi la rencontre mensuelle de la MINUSCA avec les partis politiques représentés par une quarantaine de responsables dont les anciens Premiers ministres Martin ZIGUELE et Maître Nicolas TIANGAYE. A cette occasion, Mme Corner a rappelé brièvement les défis auxquels la RCA se trouve confrontée et donné la parole aux représentants de la Police et de la Force de la MINUSCA pour faire le point de la situation sécuritaire aussi bien à Bangui qu'à l'intérieur du pays. Les discussions ont permis aux participants de faire le point de l'effectivité de la sécurité dans le pays, de parler du vote des réfugiés, et de la nécessité d'un désarmement réel pendant le processus électoral pour des scrutins apaisés.

■ **CARMEN PEREZ SALAS EST LA NOUVELLE CHEFFE DE LA SECTION CONDUCT AND DISCIPLINE TEAM (CDT)**, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies

pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA). Elle a une expérience de 21 ans au sein des Nations Unies. En 1994, cette avocate a commencé à travailler dans les missions de l'ONU, dans la division des Droits de l'Homme jusqu'en 2007, année au cours de laquelle elle est affectée à la section CDT. Elle a déjà travaillé dans neuf missions à savoir Mozambique, Rwanda, Guatemala, Angola, Bosnie Herzégovine, Soudan, Liberia, Sahara de l'Ouest et République Centrafricaine. La section qu'elle dirige s'occupe de la discipline du personnel de la mission vis-à-vis de la population locale et des collègues. L'objectif est de s'assurer que le personnel se comporte en conformité avec les règles de l'ONU et avec le mandat de la mission.

■ **LA MINUSCA SE FÉLICITE DU RETOUR DANS LEURS FOYERS RESPECTIFS À BERBERATI (OUEST DU PAYS)**, de deux cent personnes déplacées internes, qui avaient trouvé refuge à la mission catholique. La MINUSCA dans le cadre de son mandat, a contribué aux arrangements logistiques qui ont permis d'aboutir à ce résultat.

■ **LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES POUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**, Babacar Gaye, a pris part, le 27 juillet à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, à la 8<sup>e</sup> réunion du Groupe International de Contact (GIC) sur la Centrafrique. La session s'était penchée sur les derniers développements politiques et sécuritaires en République centrafricaine, sur le processus électoral, le Désarmement, la Réforme du Secteur de la Sécurité et la mobilisation de ressources ●



**MINUSCA** en ACTION

## LE CHEF DE LA MINUSCA PREND PART AUX 8<sup>e</sup> TRAVAUX DU GROUPE INTERNATIONAL DE CONTACT (GIC)

UN Photo / Nektarios MARKOGIANNIS / ARCHIVES



**L**e Représentant spécial du Secrétaire général, le Général Babacar Gaye, a pris part, le 27 juillet à Addis-Abeba, à la 8<sup>e</sup> réunion du Groupe International de Contact (GIC) sur la Centrafrique. La session s'était penchée sur les derniers développements politiques et sécuritaires en RCA, sur le processus électoral, le Désarmement, la Réforme du Secteur de la Sécurité et la mobilisation de ressources.

En vue de créer un environnement propice à des élections libres, régulières, transparentes et ouvertes, la MINUSCA poursuit les préparatifs des opérations pré-DDR avec les mis-

sions de sensibilisation qui continuent de sillonner le pays pour y rencontrer les représentants des groupes armés. Parallèlement à ces initiatives, la MINUSCA poursuit son assistance alimentaire aux combattants des camps Béal, BSS et RDOT commencée depuis le 1<sup>er</sup> Juin.

Au chapitre de la cohésion sociale, la MINUSCA continue son soutien au processus relatif à l'accès de la communauté musulmane au cimetière qui se trouve au quartier de Boeing. Plusieurs réunions relatives à ce processus ont eu lieu au cours de la semaine dernière, au cours desquelles la volonté de la communauté musul-

mane et des habitants de Boeing pour parvenir ensemble à une solution pacifique au problème a été notée, et le consensus obtenu pour préparer un document décrivant les points d'accord qui sera signé par les différentes parties. La MINUSCA continue de fournir un appui à la finalisation du document et à planifier les activités à propos de la cohésion sociale (y compris des projets à impact rapide (QIPs) pour la phase de consolidation. Par ailleurs, la MINUSCA lancera un projet de travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO) pendant les prochains jours afin de soutenir les efforts de consolidation de la paix et mettra en œuvre un plan des patrouilles UNPOL au quartier Boeing.

Au chapitre des questions de justice. La MINUSCA travaille actuellement avec les autorités nationales afin d'évaluer les résultats des audiences (nombre de personnes jugées, nombre de jugements délivrés par contumace, nombre de personnes acquittées, etc). Un atelier d'évaluation sera organisé à cette fin.

La Division des Droits de l'Homme de la MINUSCA et l'Office du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme avec l'appui financier de l'Union Européenne ont mis sur pied un projet de « *Renforcement de la promotion et de la protection des droits de l'homme en République Centrafricaine* » •

## LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL RENCONTRE LE MINISTRE CENTRAFRICAIN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**L**e vendredi 31 juillet 2015, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, le Général Babacar Gaye, a rendu visite au tout nouveau ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Fran-

cophonie, Samuel Rangba, au siège dudit ministère. Plusieurs personnalités avaient accompagné le Chef de la MINUSCA lors de cette visite, au nombre desquelles son chef de cabinet, Aliou Sene, le Coordonnateur des bureaux de terrain, Baboucar Jagne, et le porte-parole de la Mission, Hamadoun Touré.

Un premier contact formel entre le Chef de la MINUSCA et le nouveau ministre au cours duquel il a été convenu d'une rencontre mensuelle qui permettrait de faire le point de la coopération entre la MINUSCA et le Ministère en charge des relations internationales. Et le Général Babacar Gaye d'inscrire sa visite dans le

cadre de « *la relance de la coopération* », tout en félicitant le ministre « *pour ses nouvelles responsabilités.* »

A son tour, le Ministre Samuel Ranga-ba a indiqué que parmi les dossiers

discutés avec le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies figuraient l'échéance de la Transition centrafricaine. Il insistera sur la nécessité du respect de cette échéance, tout en relevant la

« *nécessité de la communauté internationale, la MINUSCA en tête, à accompagner le Gouvernement de Transition dans la préparation et la réussite du processus électoral en cours.* » ●

## AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SUR LA ROUTE PRINCIPALE N°1

UN Photo / Manirakiza Adolphe / 2 - UN Photo / Archives



**L**e commandant de la Force de la MINUSCA, le Général de Division Martin Chomu Tumenta, accompagné par certains officiers de son Etat-major, a tenu une réunion de sécurité le 21 juillet 2015, à l'Etat-major du Secteur Ouest à Bouar, avec le Commandant du Secteur et son Etat-major ainsi que le personnel des Nations Unies œuvrant dans ce secteur. L'objet de la rencontre était d'analyser les voies et moyens d'améliorer la sécurité sur la route principale numéro 1 (MSR1), régulièrement perturbée par des groupes de bandits armés qui tendent des embuscades occasionnant des morts et blessés ainsi que des biens et matériels endommagés. La MINUSCA, profondément préoccupée par cette situation d'insécurité sur cette route d'intérêt capital pour la survie de la population de Bangui en particulier et pour l'économie du pays en général, a

pris des mesures rigoureuses pour neutraliser ces groupes armés. Au titre de ces mesures, l'organisation de patrouilles régulières dans le secteur et particulièrement dans la partie située entre BELOKO-

BABOUA ; l'occupation en permanence des zones où se cachent ces bandits armés avant de lancer des attaques sur les convois et l'application à la lettre des mesures arrêtées en commun accord entre la Force de la MINUSCA et les syndicalistes et transporteurs au cours des réunions tenues en dates des 09 et 11 juin 2015. Pour rappel, les mesures prises dans ces réunions étaient relatives notamment au dispositif des éléments d'escorte dans le convoi, à la vitesse des véhicules, au contrôle technique des véhicules avant le départ, à la conduite à tenir en cas de pannes, d'accidents et de halte technique, etc. Le Commandant de la Force de la MINUSCA a réitéré le renforcement de la collaboration entre tous les acteurs en matière de sécurité pour démanteler définitivement ces groupes armés ●

RJDH Photo / Archives



# LA PRISON POUR HOMMES DE BANGUI NE VEUT PAS ÊTRE EN MARGE DE LA RÉCONCILIATION



RJDH Photo / ARCHIVES

Une partie de la cour de la prison pour hommes de Ngaragba, à Bangui, transformée en stade de football, le jeudi 16 juillet 2015, est envahie par des dizaines de supporters qui scandent des chants de victoire. En l'absence

de boisson gazeuse, des jets d'eau servent à arroser les vainqueurs du match qui vient d'opposer deux équipes composées chacune de détenus chrétiens et musulmans. Cette rencontre sportive, ainsi que le don de vivres effectué par la

Coordination musulmane Centrafricaine (COMUC) qui s'en est suivi, s'inscrivent dans le cadre des activités socioculturelles organisées par la section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSCA, en collaboration avec les autorités de la Maison d'Arrêt de Ngaragba, en vue de marquer la fin du jeûne musulman. Loin d'être isolée, cette initiative, menée dans le sens de la réconciliation nationale, se multiplie et prend des formes diverses, explique le président de la COMUC, l'imam Camara, qui se réjouit de l'évolution positive de la situation des détenus : « cette année, un lieu de culte a même été aménagé pour les musulmans de la prison. Cela n'avait jamais existé depuis l'indépendance ! ». Un enthousiasme partagé par le secrétaire général de la Fraternité catholique des prisons de Centrafrique, Sylvain Mathias Ballet, qui, par le biais de la radio Notre Dame, diffuse une fois par semaine une émission dédiée aux prisonniers ●

# BAMBARI : LE CHEF DU BUREAU RÉGIONAL DE LA MINUSCA, DÉCORÉ



UN Photo / Netkarios MARKOGIANNIS

La Présidente de la Transition Mme Catherine Samba-Panza, a procédé, au cours de sa visite à Bambari, à la décoration de plusieurs personnalités, dont le Chef de Bureau de la MINUSCA dans cette localité.

Le chef du Bureau régional de la MINUSCA le Dr. Zlatko Bars-Dimitroff, a été promu au rang d'Officier de l'Ordre Nationale de la Reconnaissance. Un « geste d'une très haute valeur symbolique » qui, selon le chef de la MINUSCA, traduit la gratitude des autorités de la Transition vis à vis de la MINUSCA toute entière ●

## LA COUR D'APPEL ET LA MAIRIE DE BAMBARI DISPOSENT DE NOUVEAUX LOCAUX



UN Photo / Nektarios MARKOGIANNIS

Le 30 juillet 2015 ont été inaugurés, les bâtiments abritant la Cour d'Appel et l'hôtel de ville de Bambari (Ouaka), par la cheffe de l'Etat de la Transition, Mme Catherine Samba-Panza. C'était aussi en présence du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSCA le Général Babacar Gaye, et de l'Ambassadeur de France, Charles Malinas.

Naguère à la merci des groupes armés, les bâtiments de la Cour d'appel et de l'Hôtel de ville étaient dans un état délabré. Leur réhabilitation entrait dans le cadre des Projets à Impacts Rapides de la MINUSCA. Ces bâtiments seront ainsi mis à la disposition des autorités locales.

La réhabilitation de la Cour d'Appel a, entre autres, pour objectif de « rétablir un cadre de droit, afin de promouvoir la justice, la réconciliation et la cohésion sociale. Il s'agit également d'aider à combattre la justice populaire et l'impunité, encourager les personnels de justice à travailler dans de meilleures conditions, promouvoir la culture de la loi pour tous, entre les différentes communautés ».

Financés à hauteur de 27 253 200 FCFA, les travaux ont consisté en la restauration des murs, salles et clôtures, à la réfection des plafonds, des portes et des fenêtres, ainsi qu'à l'aménagement des salles d'eau. Le projet a été réalisé en deux mois.

Occasion pour le Représentant spécial de souligner que la Cour d'Appel réhabilitée « remise ce jour, permettra d'assouvir la soif de justice exprimée par les populations lors du Forum de Bangui comme une pierre supplémentaire dans l'édifice de la réconciliation ». Et de se réjouir du fait que « c'est sans coup férir que les groupes armés ont libéré les locaux de la Cour d'Appel qu'ils occupaient ».

Quant à l'Hôtel de ville, sa restauration s'est étendue sur trois mois pour un coût de 24 552 000 francs FCFA. Les travaux ont consisté en la mise à neuf des murs, toitures et bureaux, ainsi qu'à l'équipement du bâtiment en mobilier •

# MONITORING DES DROITS DE L'HOMME EN PERIODE ÉLECTORALE



UN Photo / NTIRORANYA FIDELITE

Les 28 et 29 juillet 2015 s'est tenue, au Stade 20 000 places de Bangui, une session de renforcement des capacités des acteurs de la société civile sur le monitoring des droits de l'homme en période électorale. C'était en présence de plusieurs responsables de la société civile centrafricaine et de représentants d'institutions et organisations internationales engagés dans le processus électoral visant au retour à l'ordre constitutionnel en Centrafrique.

Le séminaire, organisé avec le concours du Haut-commissariat des Nations Unies pour les droits

de l'homme, du PNUD, a bénéficié de l'appui technique de la MINUSCA et celui financier de l'Union Européenne a eu pour objectif principal de renforcer les capacités de la société civile en ce qui concerne le monitoring des droits de l'homme.

Il se veut en parfaite symbiose avec le droit de vote des citoyens consacré dans la Charte constitutionnelle de la Transition et des instruments internationaux des droits de l'homme notamment dans le Pacte International des Droits civils et politiques de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui garantissent aux citoyens la li-

bre participation aux élections, la liberté d'association, d'expression, de circulation.

Représentant la Division des Droits de l'Homme de la MINUSCA, Mme Fernanda Guimaraes a fait valoir que ladite Division est en train de développer tout un programme sur la sensibilisation et la surveillance en temps réel de toutes les manifestations publiques importantes initiées par des acteurs politiques.

Conformément à son mandat relatif à la Promotion et la Protection des Droits de l'Homme, la MINUSCA se doit, en effet, de «*Surveiller en particulier les violations et exactions commises contre des enfants et des femmes, y compris toutes les formes de violence sexuelle commises en période de conflit armé, concourir aux enquêtes et faire rapport à ce sujet, et contribuer à l'action visant à identifier et poursuivre les auteurs de tels actes...*»

Mme Guimaraes invitera les participants, dans son allocution, à avoir une attention particulière à la participation des personnes handicapées au processus électoral. C'est ce qu'a précisé par ailleurs le Coordonnateur National du Réseau national des Organisations des Droits de l'Homme (RONGDH), Mathias Morouba, en appelant à des élections exemplaires •



## MINUSCA en ACTION



# LA SOLIDARITÉ DE LA MINUSCA AUX ÉLÈVES DU LYCÉE BARTHELEMY BOGANDA



UN Photo / Nektarios MARKOGIANNIS

**L**e Représentant spécial et Chef de la MINUSCA, le Général Babacar Gaye, a visité, le jeudi 16 juillet, le lycée Barthélemy Boganda de Bangui, afin d'exprimer la solidarité de la MINUSCA aux élèves et au corps enseignant, après l'attaque dont ont été victimes récemment des Casques bleus par des éléments armés qui avaient utilisé les élèves du Lycée Boganda comme des boucliers humains. Un incident survenu alors que les Casques bleus finalisaient une opération de récupération d'un véhicule volé dans le quartier Boy-rabe, dans le quatrième arrondissement de Bangui.

Le Représentant spécial était accompagné de son adjointe, Mme Diane Corner, du Commissaire de la Police, Luis Carrilho, du Chef de la Section des Affaires civiles de la Mission, Laurent Guepin, et de celui de l'Unité de Protection de l'enfant, Charles Fomunyan, entre autres.

« Nous sommes venus ici parce que ce qui s'y est passé nous a beaucoup émus car nous sommes dans ce pays pour protéger la population centrafricaine. Nous sommes donc venus vous témoigner notre compassion et notre soutien », a dit le Représentant spécial qui a déploré « cet événement très malheureux ». A l'égard de la proviseure du Lycée, Mme Komello Rosalie, et du corps enseignant, le chef de la MINUSCA a dit tout son respect pour le travail quotidien dans des conditions difficiles « car, a-t-il souligné, l'école c'est l'avenir du pays ».

« Notre lycée se situe à proximité du quartier Boy-rabe, un des quartiers chauds de la capitale. Ce qui laisse le Lycée à la merci d'individus ou groupes armés », a-t-elle regretté, faisant valoir qu'après l'incident, « il nous a fallu

*faire du porte à porte pour convaincre les parents de laisser les enfants revenir à l'école. Et je vous assure que cela n'a pas été facile ».*

En réponse, le Représentant spécial a indiqué que la MINUSCA est aussi venue identifier ce qui peut être rapidement réalisé pour que les élèves et le corps enseignant puissent travailler dans de bonnes conditions. Une mission que la Section des Affaires civiles de la MINUSCA a été chargée d'accomplir, par le biais des projets à impacts rapides ●



UN Photo / Nektarios MARKOGIANNIS

## LA MINUSCA SENSIBILISE DES GROUPES ARMÉS SUR LE PRÉ-DDR À NDÉLÉ

**L**e Commandant de la Force de la MINUSCA le Général Martin Chomu Tumenta, accompagné du chef de la section DDR de la MINUSCA, Ibrahim Khaled ; du Porte-Parole du Haut-commissariat en charge du DDR/RSS, Jean Pierre Betindji ; du Chargé de la Protection de l'enfant au sein de la MINUSCA, Charles Fomunyam ; du Chef du Bureau de la MINUSCA à Ndélé, Alain SITCHET, ainsi que des personnalités civiles et militaires de la Force Sangaris, a effectué une visite de travail à Ndele le jeudi 09 juillet 2015. L'objet de la visite était de sensibiliser les groupes armés et la population de Ndélé à adhérer au processus pré-DDR. Ces personnalités se sont adressées à un auditoire composé essentiellement des membres de l'administration dont le préfet et le sous-préfet, des membres de l'Autorité Nationale

des Elections, du sultan de Ndélé et des représentants du FPRC (Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique) de Ndélé.

Ibrahim Khaled et le Commandant de la Force de la MINUSCA ont expliqué qu'à cette étape, il ne s'agit pas encore de désarmement, car celui-ci demande beaucoup de moyens dont le gouvernement ne dispose pas encore, mais d'un pré-DDR tel qu'il est consigné dans l'article 4 de l'accord de Bangui, pré-DDR que les représentants des groupes armés ont signé au terme du forum de Bangui le 10 mai 2015. Il est prévu que les combattants rassemblent leurs armes, les stockent et les sécurisent eux-mêmes dans des containers fermés selon « un système de double cadenas ». Ils détermineront eux-mêmes l'endroit où seront déposés les containers. Ils seront ensuite identifiés, puis enregistrés afin de

bénéficier des appuis multiformes comme la nourriture, les travaux de haute intensité de main d'œuvre qui leur procurent des moyens de subsistance. Le Commandant de la Force de la MINUSCA leur a donné les exemples de Bangui, au camp Beal, de Bria ou ces projets sont déjà un succès. Et de leur dire en substance : « *en signant les accords de cessation des hostilités, vous avez accepté de déposer les armes car le moment de la guerre est terminé, c'est maintenant le moment du processus politique...* »

En marge de la rencontre, les autorités administratives et religieuses ont demandé au commandant de la force de la MINUSCA d'augmenter les effectifs des casques bleus à Ndele et d'envoyer beaucoup d'interprètes pour casser la barrière linguistique entre casques bleus et population •

## LA MINUSCA SALUE LA CONTRIBUTION DE LA COMPAGNIE DE GÉNIE DE L'INDONÉSIE



UN Photo / Nektarios MARKOGIANIS

**L**is étaient quelques 200 Casques bleus de la compagnie de Génie de l'Indonésie à recevoir, le 23 juillet à Bangui, la médaille de la MINUSCA. Une trentaine d'officiers et observateurs militaires de divers pays ont aussi été honorés à cette occasion. Arrivés dans le pays depuis mai 2014, les membres de ladite compagnie de la MINUSCA sont déployés à Bangui, Bouar et Berberati, répartis en quatre pelotons : un de commandement, un autre de soutien, un de Génie verticale et un de Génie horizontale. Sous le commandement du Lieutenant-Colonel Alfius Navirinda CKrisdinanto, la compagnie de Génie de l'Indonésie a inscrit au nombre de ses réalisations la réhabilitation de nombreuses voies terrestres, des ponts et des infrastructures diverses à travers le pays, au nombre desquelles la route Bouar – Baoro, principale voie d'approvisionnement du

pays, ainsi que l'avenue de France et de Kpetene-PK5, à Bangui. La Compagnie de Génie de l'Indonésie met aussi ses compétences au service de la construction et

de l'aménagement des bases de nombreux contingents de la Mission, dont l'Aviation sri-lankaise, et plusieurs espaces de travail de la Mission. La contribution de ladite

compagnie s'illustre également par l'évacuation d'explosives, notamment dans le cadre des efforts en cours pour l'avancement du processus pré-DDR ●

## LA MINUSCA RENFORCE LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES ABUS SEXUELS



UN Photo / Nektarios MARKOGIANNIS / ARCHIVES

**L**a Mission MINUSCA a mis en place des mesures pour prévenir et lutter contre l'exploitation et les abus sexuels. Après plusieurs plaintes portant allégations d'exploitation et d'abus sexuels, le Commandant de la Force, Martin Chomu Tumenta, a instruit tous les commandants de secteur et

de bataillon de faire en sorte que leurs éléments se conforment strictement à la Politique de tolérance zéro des Nations unies contre l'exploitation et les abus sexuels.

Selon ces directives en six points (6), dorénavant, les commandants de secteur et de bataillon devront obligatoirement s'assurer que les

militaires sous leur commandement soient informés de la Politique de tolérance zéro et qu'ils s'y conforment. Dans le cas contraire, ils en seraient personnellement tenus pour responsables. Ils devront faire un rapport hebdomadaire sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre effective de ces mesures.

Toute violation, non-respect de ces règles, soupçon d'exploitation et d'abus sexuels, ou faute grave devront être signalés à temps en vue d'appliquer les mesures correctives qui s'imposent. Conformément à la réglementation en vigueur, des mesures disciplinaires fortes seront prises à l'encontre des militaires de MINUSCA qui auront violés politique de tolérance zéro des Nations unies contre l'exploitation et les abus sexuels. Les mesures disciplinaires incluent le rapatriement immédiat et une exclusion définitive du système des Nations Unies.

Tous les militaires et personnel affilié des contingents, recevront lors de leur déploiement initial copie des directives du Commandant de la Force sur la prévention de fautes graves, l'exploitation et des abus sexuels ●

# LA MINUSCA ENCOURAGE LES EFFORTS DE COHÉSION SOCIALE ENTRE ÉLEVEURS ET AGRICULTEURS À KOUKI

UN Photo / Nektarios MARKOGIANNIS



La Mission MINUSCA a mis en place des mesures pour prévenir et lutter contre l'exploitation et les abus sexuels. Après plusieurs plaintes portant allégations d'exploitation et d'abus sexuels, le Commandant de la Force, Martin Chomu Tumenta, a instruit tous les commandants de secteur et de bataillon de faire en sor-

te que leurs éléments se conforment strictement à la Politique de tolérance zéro des Nations unies contre l'exploitation et les abus sexuels. Selon ces directives en six points (6), dorénavant, les commandants de secteur et de bataillon devront obligatoirement s'assurer que les militaires sous leur commandement soient infor-

més de la Politique de tolérance zéro et qu'ils s'y conforment. Dans le cas contraire, ils en seraient personnellement tenus pour responsables. Ils devront faire un rapport hebdomadaire sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre effective de ces mesures.

Toute violation, non-respect de ces règles, soupçon d'exploitation et d'abus sexuels, ou faute grave devront être signalés à temps en vue d'appliquer les mesures correctives qui s'imposent. Conformément à la réglementation en vigueur, des mesures disciplinaires fortes seront prises à l'encontre des militaires de MINUSCA qui auront violés politique de tolérance zéro des Nations unies contre l'exploitation et les abus sexuels. Les mesures disciplinaires incluent le rapatriement immédiat et une exclusion définitive du système des Nations Unies.

Tous les militaires et personnel affilié des contingents, recevront lors de leur déploiement initial copie des directives du Commandant de la Force sur la prévention de fautes graves, l'exploitation et des abus sexuels •

Suivez les activités de la MINUSCA sur :



## MINUSCA en ACTION

**Production**  
UNITÉ - PUBLICATION ET MULTIMÉDIA  
BUREAU DE LA COMMUNICATION ET DE  
L'INFORMATION PUBLIQUE DE LA MINUSCA

BUREAU DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION PUBLIQUE DE LA MINUSCA

<https://www.minusca.unmissions.org>

<https://www.flickr.com/photos/unminusca/>

<https://facebook.com/minusca.unmissions>

[https://twitter.com/UN\\_CAR](https://twitter.com/UN_CAR)

